



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9464^e séance

Mardi 31 octobre 2023, à 10 h 15

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Moretti	(Brésil)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Chine	M. Geng Shuang
	Émirats arabes unis	M ^{me} Shaheen
	Équateur	M. Pérez Loose
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Gabon	M. Nanga
	Ghana	M ^{me} Hackman
	Japon	M. Ishikane
	Malte	M ^{me} Gatt
	Mozambique	M. Irachande Gouveia
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Maintien de la paix et de la sécurité de l'Ukraine

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de l'Ukraine à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ramesh Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite également S. E. M. Olof Skoog, Chef de la Délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Rajasingham.

M. Rajasingham (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Conseil de sécurité pour cette nouvelle occasion de l'informer de la situation humanitaire en Ukraine.

Alors qu'une grande partie de l'attention internationale se concentre à juste titre sur les graves événements au Moyen-Orient, il est important que nous ne perdions pas de vue les autres crises, en particulier une crise aussi brutale et d'une telle portée que celle précipitée par la guerre en Ukraine. C'est d'autant plus vrai que le conflit continue d'infliger des souffrances inimaginables. Dans tout le pays, les frappes aériennes, les tirs d'artillerie et les combats au sol se poursuivent quotidiennement. La vie des gens est dominée par le bruit constant des sirènes d'alerte aérienne, alors que les frappes aériennes incessantes pleuvent et détruisent des biens de caractère civil, un jour un centre de tri postal, un autre jour un petit café, un autre jour encore une épicerie. Près des lignes de front, la routine quotidienne des gens consiste désormais à se frayer un chemin sur des terrains contaminés par des mines terrestres.

Les dizaines de personnes tuées dans l'horrible attaque contre le village de Hroza, dans la région de Kharkiv, dont nous avons parlé au début de ce mois

(voir S/PV.9431), ont rejoint les milliers d'autres tuées dans des frappes sur des maisons, des écoles, des champs et des marchés dans toute l'Ukraine depuis le début de cette guerre.

Selon le dernier décompte, plus de 9 900 civils ont été tués depuis le début de l'invasion. Pour mettre ce chiffre en perspective, cela équivaut à près de 16 civils tués chaque jour. Comme il ne s'agit que des chiffres vérifiés par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme à ce jour, le bilan réel est certainement plus élevé. Le bilan dévastateur de ces attaques incessantes contre les civils et les biens de caractère civil ne s'arrête pas là. Les dommages importants causés aux infrastructures critiques et leur destruction continuent d'avoir des conséquences profondes sur l'accès de la population civile à l'électricité, au chauffage, à l'eau et aux télécommunications. Cette situation est particulièrement préoccupante alors que l'hiver approche à grands pas et que les températures commencent à s'approcher de -20°C .

Depuis le début de l'invasion, l'Organisation mondiale de la Santé a également recensé plus de 1 300 attaques visant les services de santé. Cela représente plus de 55 % du nombre total d'attaques visant les services de santé commises dans le monde au cours de la même période. Cent onze professionnels de santé et patients ont été tués, et de nombreux autres ont été blessés. Rien qu'au cours des deux derniers mois, depuis le début du mois de septembre, 13 établissements de santé ont été touchés par des attaques. Les dégâts subis par les infrastructures de santé ukrainiennes surviennent à un moment où elles sont plus que jamais nécessaires. Dans certaines régions de l'est et du sud, les services ont été décimés, car moins de la moitié des cliniques et des hôpitaux restent opérationnels.

Les organisations humanitaires n'ont pas été épargnées et l'environnement opérationnel devient plus dangereux alors que la guerre en Ukraine se poursuit. Le nombre de travailleurs humanitaires tués a plus que triplé, passant de quatre en 2022 à 14 depuis le début de 2023. Les attaques visant les biens humanitaires se sont également multipliées, et des installations de stockage de l'aide et des fournitures humanitaires ont notamment été détruites ou endommagées. Je me dois de rappeler une fois de plus qu'en vertu du droit international humanitaire, les parties doivent veiller constamment à épargner tous les civils, y compris le personnel humanitaire, et les biens de caractère civil, notamment les maisons, les écoles, les hôpitaux et les autres infrastructures essentielles. Les attaques aveugles sont strictement interdites.

La Russie a également continué de bombarder des infrastructures portuaires sur la mer Noire et le Danube, entraînant des conséquences importantes sur l'exportation de céréales et d'autres denrées alimentaires. L'Ukraine a néanmoins signalé un nombre croissant de navires allant et venant dans ses ports de la mer Noire via un couloir temporaire annoncé en août, à la suite du retrait de la Fédération de Russie de l'Initiative de la mer Noire. Comme nous l'avons déjà déclaré à maintes reprises dans cette salle, à l'heure où la faim prend des proportions alarmantes dans le monde, il est impératif que toutes les sources d'approvisionnement alimentaire soient reliées de manière sûre et durable aux chaînes d'approvisionnement mondiales. Le fonctionnement des ports ukrainiens et la capacité des bateaux destinés au transport de marchandises à traverser la mer Noire de manière sûre et prévisible ont une incidence directe sur les prix mondiaux des denrées alimentaires et, par conséquent, sur la sécurité alimentaire mondiale. Toute escalade de la situation en mer Noire pourrait avoir des conséquences mondiales considérables, et nous appelons de nouveau le Conseil à faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher que cela ne se produise.

L'ampleur des besoins humanitaires en Ukraine, plus d'un an et demi après le début de la guerre, est considérable. Actuellement, quelque 18 millions de personnes, soit plus de 40 % de la population ukrainienne, ont besoin d'une forme ou d'une autre d'aide humanitaire, et 10 millions de personnes restent déplacées, soit à l'intérieur du pays soit en tant que réfugiés dans d'autres pays. La guerre prive les enfants ukrainiens d'éducation, de la stabilité et de la sécurité dont ils ont besoin pendant la période critique de leur développement et de leurs espoirs pour l'avenir. Les blessures mentales de la guerre provoqueront sans aucun doute des séquelles pour les enfants jusqu'à l'âge adulte.

La dimension de genre de la guerre est alarmante. La crise a encore exacerbé les inégalités de genre et la discrimination contre les femmes. Les femmes et les filles, en particulier celles qui sont handicapées, les femmes âgées et les adolescentes, sont exposées à un risque accru de violence fondée sur le genre et ont un accès limité aux services. Il est essentiel que des ressources soient mobilisées pour remédier à ces conséquences différenciées, notamment pour les organisations locales de femmes, qui jouent un rôle essentiel dans la fourniture équitable d'une aide vitale.

La communauté humanitaire continue de faire tout ce qui est en son pouvoir pour répondre aux besoins

humanitaires en Ukraine. En dépit des risques, plus de 500 organisations humanitaires, dont la majorité sont des organisations locales, ont apporté une aide salvatrice à 9 millions de personnes au cours des neuf premiers mois de 2023. Cela a été rendu possible par les contributions substantielles des donateurs au plan de réponse humanitaire 2023 pour l'Ukraine, plus de 2 milliards de dollars ayant été reçus alors que les besoins s'élèvent à 3,9 milliards de dollars pour cette année. Je remercie les donateurs de leur appui extrêmement généreux.

Cependant, à l'approche de l'hiver et alors que les températures commenceront à descendre en dessous de zéro, les besoins humanitaires vont s'amplifier et les personnes les plus vulnérables, à savoir les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes déplacées vivant dans des centres collectifs, seront les plus menacées. Pour se préparer, la communauté humanitaire est en train de mettre en place son plan d'intervention hivernal. Celui-ci se concentre sur la fourniture d'un soutien aux communautés qui se trouvent en première ligne, dans des zones difficiles d'accès et dans des centres collectifs. Il s'agit notamment d'aider les gens à effectuer les réparations ménagères essentielles et de veiller à ce que les systèmes locaux d'approvisionnement en eau et de chauffage fonctionnent. L'objectif est de faire en sorte que tous les civils aient accès à un endroit sûr et chauffé pendant l'hiver.

L'un des principaux obstacles pour nos opérations reste le manque d'accès humanitaire aux parties des régions de Donetsk, Kherson, Luhansk et Zaporizhzhia qui sont sous le contrôle militaire temporaire de la Fédération de Russie. Nous sommes extrêmement préoccupés par le sort des civils dans ces territoires, que nous ne sommes pas en mesure d'atteindre à une échelle suffisante. Les conséquences de l'absence d'aide humanitaire pour 4 millions de personnes qui, selon les estimations, en ont besoin dans ces régions sont catastrophiques, en particulier à l'approche des mois d'hiver. Encore une fois, comme cela a été souligné auparavant, en vertu du droit international humanitaire, toutes les parties doivent autoriser et faciliter le passage rapide et sans entrave de l'aide humanitaire destinée aux civils dans le besoin et garantir au personnel humanitaire la liberté de circulation nécessaire à l'exécution de ses activités.

Il est essentiel que nous puissions atténuer les souffrances humaines causées par cette guerre, où qu'elles soient causées sur le territoire de l'Ukraine. Tant que cette guerre se poursuivra, les civils dans toute l'Ukraine en subiront les terribles conséquences humanitaires, et

la communauté humanitaire continuera à faire tout son possible pour aider le peuple ukrainien en ces temps difficiles. Néanmoins, ce dont le peuple ukrainien a surtout besoin est qu'il soit mis fin à cette guerre dévastatrice qui n'en finit pas de semer la mort, la destruction et la souffrance.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire une déclaration.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Ramesh Rajasingham, de son exposé instructif et, surtout, du travail toujours précieux qu'accomplit le Bureau de la coordination des affaires humanitaires pour faciliter et coordonner les interventions humanitaires dans le monde entier, que ce soit en Ukraine, au Soudan du Sud, en Haïti ou à Gaza.

Ma délégation ne se lassera jamais de rendre hommage à cette abnégation et aux efforts de l'ensemble des acteurs humanitaires ni de reconnaître les conséquences que les conflits entraînent pour eux. À cet égard, le contexte de l'invasion russe de l'Ukraine ne fait pas figure d'exception. Nous insistons sur la nécessité pour les parties de respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, notamment les principes d'humanité, de distinction, de proportionnalité et de précaution.

Nous sommes préoccupés par la gravité des violations des droits humains et des atteintes à ces droits dont fait état le rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, qui a été établie sur mandat du Conseil des droits de l'homme. L'on ne saurait tolérer une telle violence dans quelque région que ce soit. Face à cette violence, l'application du principe de responsabilité reste un mécanisme nécessaire aux fins de réparation et de prévention, quel que soit le lieu où se produisent ces violations et atteintes. Nous demandons aux parties de protéger les travailleurs humanitaires. Nous demandons tout particulièrement à la Fédération de Russie de faciliter un accès humanitaire sûr dans les zones qu'elle occupe temporairement, d'autant plus que l'hiver approche et que la population souffre d'un manque d'accès aux services de base, notamment à l'eau, à l'assainissement et aux services de santé.

L'invasion de la Fédération de Russie continue d'avoir une incidence négative sur l'agriculture et les

moyens de subsistance en Ukraine, et entraîne des pertes pour les ménages et des destructions de machines et d'équipements, d'installations de stockage, de cultures, d'intrants et de terres agricoles, estimées à des dizaines de milliards. Nous rappelons qu'il est interdit d'attaquer, de détruire, d'enlever ou de rendre inutilisables les biens indispensables à la survie de la population civile, y compris les biens agricoles et les récoltes. Dans ce contexte, nous déplorons vivement qu'au cours du dernier trimestre l'Initiative de la mer Noire, décrite par le Secrétaire général António Guterres comme une lueur d'espoir, n'ait pas été poursuivie alors qu'elle avait permis de réduire l'insécurité alimentaire dans plusieurs régions du monde. Le Conseil ne peut accepter l'extinction de cette lueur du fait des attaques de la Fédération de Russie contre les ports et les infrastructures de stockage et de transport des céréales.

Par ailleurs, nous réitérons notre appel aux parties pour qu'elles s'abstiennent d'utiliser des explosifs dans les zones peuplées, en raison de leurs conséquences humanitaires désastreuses, qui touchent aveuglément tous les civils.

Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation des enfants, tant ceux qui ont fui la guerre et se retrouvent déplacés ou réfugiés que ceux qui subissent la violence chaque jour sans accès aux services de santé ou à l'éducation. Nous suivons également de près la situation des mineurs qui ont été transférés et appelons à garantir leurs droits et à faciliter leur retour. Nous devons féliciter l'UNICEF de son travail inlassable au service de la protection de l'enfance dans le monde. Les guerres placent les enfants dans des situations extrêmes, pendant et après les hostilités.

À quoi ressembleront les générations d'enfants survivants en Ukraine et dans le reste du monde ? L'Équateur partage l'avis de M^{me} Catherine Russell, Directrice générale de l'UNICEF, pour qui toute guerre est, en définitive, une guerre contre les enfants. Ces 20 dernières années, 120 000 enfants ont été tués ou mutilés dans plus de 30 situations de conflit. Combien d'autres vies d'enfants devront être volées en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Europe ou au Moyen-Orient ? Le Conseil de sécurité dispose d'un nombre plus que suffisant de veto, mais il manque d'outils. Donnons-nous la possibilité de changer cette dynamique et dotons le Secrétaire général des mécanismes nécessaires pour renforcer davantage les efforts humanitaires et politiques en vue d'une paix juste et durable, fondée sur les principes inscrits dans la Charte des Nations Unies.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Rajasingham pour son intervention.

Le bilan de la guerre d'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine ne cesse de s'alourdir. Mercredi dernier encore, alors que la Russie menait une attaque dans l'ouest de l'Ukraine, dans la région de Khmelnytskyi, ses frappes ont détruit des dizaines d'habitations, des douzaines d'écoles et d'autres infrastructures civiles. Alors que l'hiver approche, la Russie cible à nouveau les infrastructures civiles. Diriger intentionnellement des attaques contre des civils qui ne participent pas directement aux hostilités constitue un crime de guerre. Déjà en 2022, les troupes russes avaient lancé des vagues d'attaques aériennes, ciblant délibérément des infrastructures énergétiques. Du fait de ces destructions passées, les populations sont aujourd'hui encore plus vulnérables que l'année dernière. La Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine, a dénoncé vendredi dernier, devant le Conseil de sécurité, ces attaques indiscriminées contre les civils et contre les infrastructures critiques, et leurs conséquences pour la population.

Sur le territoire ukrainien, près de 17 millions de personnes ont besoin d'une assistance humanitaire. Depuis le début de l'agression russe, les hostilités ont tué et blessé des milliers de civils, forcé des millions de personnes à quitter leur foyer, détruit des emplois et des moyens de subsistance, et laissé de nombreuses personnes en difficulté. L'agression russe a déjà fait au moins 23 000 victimes civiles, dont plus de 1 000 enfants. Ce nombre ne représente qu'une fraction du bilan réel, dans la mesure où le processus de vérification s'est heurté à d'immenses difficultés, notamment à l'impossibilité d'accéder aux zones placées sous le contrôle militaire de la Russie. Nous exhortons celle-ci à se conformer au droit international humanitaire, en permettant l'accès des acteurs humanitaires aux populations civiles qui se trouvent dans les territoires qu'elle occupe.

La guerre d'agression russe contre l'Ukraine a eu également des conséquences négatives sur le reste du monde, dont la Russie porte seule l'entière responsabilité. Sa décision unilatérale de mettre un terme à l'Initiative de la mer Noire et ses attaques délibérées contre les installations ukrainiennes de stockage et d'exportation de céréales montrent que la Russie continue d'utiliser l'arme alimentaire en entraînant une crise mondiale du secteur. La France reste engagée pour permettre l'exportation des produits agricoles ukrainiens, avec nos partenaires européens, à travers la mise en œuvre des corridors de solidarité qui ont permis l'exportation par voies fluviales

et terrestres d'au moins 53 millions de tonnes de céréales et autres produits alimentaires. Nous soutenons les efforts de l'ONU pour rétablir un couloir d'exportation sécurisé en mer Noire, à destination des pays vulnérables.

La Russie ne peut parier sur notre lassitude. La Conférence de Londres, qui se tiendra le mois prochain constituera une nouvelle occasion de le démontrer. Face à cette agression, la France continuera de se tenir aux côtés de l'Ukraine et de lui apporter tout le soutien humanitaire, économique et militaire dont elle a besoin pour exercer son droit de légitime défense et préserver sa liberté.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur Rajasingham de son exposé et des efforts que déploient ses collègues pour sauver des vies en Ukraine.

À l'approche de l'hiver, l'Ukraine se prépare à faire face aux attaques incessantes de la Russie contre les infrastructures critiques. L'hiver dernier, elle a subi quasi quotidiennement les attaques ciblées de la Russie sur son infrastructure énergétique. Ces attaques, qui ont déjà repris, mettent en péril des services essentiels et exacerbent la crise humanitaire. En une seule journée en septembre, les forces russes ont lancé 44 missiles contre des installations énergétiques dans six régions différentes. Le Gouvernement ukrainien a également signalé qu'entre le 11 et le 12 octobre, la Russie a lancé des attaques aériennes, y compris à l'artillerie et avec l'aide de missiles et de drones aériens contre la région de Kherson à environ 100 reprises – je dis bien 100 reprises.

Conjuguées aux conditions météorologiques hivernales, ces attaques mettront à encore plus rude épreuve les infrastructures déjà dégradées de l'Ukraine, où, entre octobre 2022 et mars 2023, de nombreux civils ont été privés d'électricité pendant environ 35 jours. En juin dernier, l'ONU a estimé que la capacité de production d'électricité de l'Ukraine avait été réduite de moitié par rapport à ce qu'elle était avant l'invasion à grande échelle lancée par la Russie en février 2022.

Les attaques de la Russie continuent également de détruire les réserves de céréales et les infrastructures céréalières de l'Ukraine. À la mi-octobre, les attaques russes avaient détruit près de 300 000 tonnes de céréales depuis que la Russie a unilatéralement mis fin à sa participation à l'Initiative de la mer Noire le 17 juillet. Les organisations humanitaires ont noté que les attaques contre les points de distribution de l'aide humanitaire n'ont cessé d'augmenter en 2023, provoquant régulièrement des interruptions temporaires de l'aide.

La population ukrainienne a fait preuve d'une résilience extraordinaire face aux attaques incessantes de la Russie. Malgré les efforts acharnés du Kremlin pour décimer le réseau électrique ukrainien et d'utiliser l'hiver comme arme de guerre, l'Ukraine continue de s'employer à remettre en état ses centrales nucléaires. Toutefois, elle a besoin de l'appui de la communauté internationale. Nous appelons la communauté internationale à continuer de fournir une aide humanitaire vitale à l'Ukraine, notamment en soutenant les efforts déployés par le pays pour rétablir son réseau énergétique. Les États-Unis continueront à coordonner l'aide apportée par leurs partenaires du Groupe G7+ au secteur de l'énergie.

Les États-Unis ont fourni près de 2,8 milliards de dollars d'aide humanitaire en Ukraine et dans la région depuis février 2022. Nous continuerons à cet égard à donner la priorité aux efforts de préparation aux conditions hivernales. Cependant, alors que la guerre d'agression de la Russie fait rage, les besoins humanitaires de l'Ukraine continuent d'augmenter, notamment en ce qui concerne la réparation des abris, l'isolation, les vêtements d'hiver et l'aide alimentaire, la protection de l'approvisionnement en eau et des systèmes de traitement des eaux usées contre le gel, et la protection des groupes vulnérables, en particulier dans les zones situées à proximité de la ligne de front.

Le plan révisé de préparation aux conditions hivernales de l'ONU prévoit un financement de 435 millions de dollars pour aider plus de 1,7 million de civils en Ukraine à rester au chaud et au sec et à se nourrir pendant la saison hivernale. Nous appelons la communauté internationale à veiller à ce que les appels de fonds lancés par l'ONU soient financés intégralement. Comme l'a dit le Président Biden, les États-Unis resteront fermement engagés aux côtés de l'Ukraine. Poutine croit peut-être qu'il peut vaincre l'Ukraine, mais il se trompe. L'Ukraine ne sera pas asservie par la Russie. La volonté du peuple ukrainien ne sera jamais brisée.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur Rajasingham de son exposé détaillé et approfondi.

Alors que le monde, y compris l'ONU et le Conseil de sécurité, se concentre principalement sur les événements dramatiques qui se déroulent au Moyen-Orient, nous ne devons pas oublier que l'agression militaire injustifiée et non provoquée de la Russie contre l'Ukraine n'a pas cessé, que les souffrances des civils et la destruction des infrastructures civiles en Ukraine se poursuivent, et que les besoins humanitaires de la population ne cessent d'augmenter. C'est pourquoi cette séance est importante,

et je remercie la France et l'Équateur d'avoir demandé sa tenue.

Vingt mois de guerre ininterrompue ont infligé des dommages extrêmes aux civils, privant des millions de personnes d'un accès à la nourriture, à l'eau et à d'autres produits essentiels. Des civils innocents continuent d'être cruellement pris dans le conflit, qui a fait près de 23 000 victimes depuis le début de la guerre. En outre, la Russie a poursuivi ses attaques caractéristiques, prenant délibérément pour cible l'infrastructure vitale de l'Ukraine. Les zones résidentielles, les maisons d'habitation, les écoles et les hôpitaux sont constamment la cible d'attaques de missiles et de drones. Les dommages infligés à la seule infrastructure énergétique de l'Ukraine – et rappelons qu'il s'agit d'une infrastructure civile – s'élèvent à 10 milliards de dollars.

L'invasion brutale de la Russie a plongé des millions de personnes dans la pauvreté et a porté un coup dur à l'économie de l'Ukraine. Depuis le début de la guerre, les revenus de la population ont chuté. En 2022, la proportion de la population vivant dans la pauvreté est passée de 5,5 % à 24,2 %, selon la Banque mondiale. La guerre a plongé 7,1 millions de personnes dans la pauvreté, réduisant à néant 15 années de progrès. Le Programme alimentaire mondial estime qu'un ménage ukrainien sur trois se trouve en situation d'insécurité alimentaire, et la situation est pire dans certaines régions de l'est et du sud. Le marché de l'emploi a été dévasté par la destruction d'infrastructures telles que les ports et les usines par la Russie, mais aussi par le ralentissement ou l'arrêt de l'activité économique, notamment dans le domaine de l'agriculture. En outre, 15 % de la population ukrainienne d'avant-guerre a été déplacée de force, créant un immense déficit de main-d'œuvre à l'échelle nationale. Nous savons tous que la guerre détruit les fermes, érode les sols et déplace les agriculteurs. De vastes étendues de terre ont également été lourdement minées. Cette situation est particulièrement préjudiciable dans une région du monde connue pour être le grenier à blé de l'Europe.

Comme nous le savons tous, les répercussions économiques de la guerre ne se limitent pas à l'Ukraine. Si l'on peut affirmer avec certitude qu'il n'y a jamais de bon moment pour une guerre, et encore moins pour une guerre d'agression, la Russie a particulièrement mal choisi le moment pour lancer son attaque à grande échelle contre l'Ukraine en février 2022. Les pays du monde entier tentaient timidement de revenir à la normale après deux années de pandémie éprouvantes. Ils étaient aux prises avec des perturbations commerciales, l'insécurité

alimentaire, une hausse des prix des produits de base et d'autres effets négatifs, qui n'ont pas cessé.

Tant que cette guerre choisie se poursuivra, les dégâts ne feront que s'aggraver, car elle fait grimper l'insécurité alimentaire et la pauvreté à des niveaux désastreux, portant un coup durable à l'économie mondiale, y compris à l'économie russe. C'est précisément dans ces circonstances que la Russie a décidé de mettre fin à l'Initiative de la mer Noire, la seule chose positive qui se soit produite au cours de la guerre, comme tout le monde l'a confirmé, aussi bien l'ONU que ceux qui en bénéficient.

Comme l'a clairement expliqué M. Rajasingham, la situation humanitaire devrait encore se détériorer dans les mois à venir, l'hiver et les températures glaciales posant des difficultés supplémentaires aux personnes déjà confrontées à des conditions difficiles et les exposant à des risques accrus. La protection des infrastructures critiques et la sécurité des personnes deviennent donc des tâches primordiales. Nous félicitons les organismes des Nations Unies et les autres partenaires de la communauté humanitaire du travail colossal qu'ils accomplissent pour venir en aide aux personnes dans le besoin.

Vendredi dernier, le Président de la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a présenté un exposé au Conseil, dans le cadre d'une réunion organisée selon la formule Arria, sur les actes de torture, les meurtres, les détentions illégales et les autres infractions graves commises par les forces russes sur le territoire de l'Ukraine. Les rapports montrent une fois de plus que les forces russes ont commis un large éventail de violations, dont beaucoup constituent des crimes de guerre, et la situation risque d'empirer. Il y a quelques jours, le Ministère russe de la défense a révélé qu'il recrutait des prisonniers pour combattre en Ukraine, prenant apparemment le relais du groupe mercenaire Wagner, qui a été le premier à adopter cette pratique l'année dernière. Après la mutinerie de juin dernier, le groupe Wagner a été intégré à l'armée russe. Il semble aujourd'hui que l'armée russe soit en train de se wagnériser, avec le recrutement de criminels à qui l'on donne des armes et un uniforme pour aller se battre en Ukraine, ce qui, comme nous le savons, a été l'occasion pour beaucoup d'entre eux de se livrer à une véritable boucherie. Quiconque commet des crimes doit répondre de ses actes devant la justice, et l'application du principe de responsabilité est un élément incontournable des pourparlers de paix, dans la mesure où elle rend les efforts de paix concrets, humains et durables.

Malgré les défis posés par la guerre qui lui a été infligée, l'Ukraine a solidement ancré son avenir

économique, culturel et politique dans l'Europe, processus que la Russie a tenté d'empêcher pendant des années mais qu'elle accélère aujourd'hui involontairement. Nous soutenons la formule pour la paix proposée par le Président Zelensky. Soixante-six pays se sont réunis il y a quelques jours à Malte, confirmant l'appui croissant en faveur d'une paix juste, comme le demande la résolution ES-11/6 de l'Assemblée générale.

Alors que la guerre entre dans son deuxième hiver complet, nous devons nous rendre à l'évidence : l'issue de la guerre en Ukraine déterminera dans une large mesure si notre monde sera régi par des lois ou par la violence pure et dure. C'est pourquoi nous devons être reconnaissants des sacrifices extraordinaires consentis par les Ukrainiens pour défendre la justice, la liberté et le droit. Nous engageons une nouvelle fois la Russie à mettre fin à la guerre, à retirer toutes ses forces des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine et à s'engager sérieusement dans un processus de paix authentique et juste, car la guerre n'est pas une solution, et encore moins une guerre choisie, une guerre de convenance et d'agression, comme celle que la Russie continue de mener en Ukraine.

M^{me} Hackman (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie le Directeur de la Division de la coordination au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, M. Rajasingham, de son exposé sur la situation humanitaire actuelle en Ukraine. Je saisis également cette occasion pour exprimer la gratitude de ma délégation aux organismes humanitaires des Nations Unies pour l'appui qu'ils fournissent, et pour saluer en particulier les efforts qu'ils déploient pour apporter une aide vitale aux 9 millions de civils qui ont été touchés cette année.

La guerre menée par la Fédération de Russie contre l'Ukraine continue d'engendrer des violations du droit international, notamment du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Alors que le Conseil discute une nouvelle fois de la question, nous ne pouvons nier qu'il est de plus en plus évident que mettre immédiatement fin à la guerre offre la meilleure garantie contre l'héritage de mort, de souffrance, de destruction et de déplacement que le conflit est en train de créer. Le bilan humanitaire de la guerre continue de s'alourdir, entraînant des conséquences désastreuses pour la population civile en Ukraine. Selon les estimations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, depuis le début de la guerre en février 2022, il y aurait eu quelque 28 000 victimes civiles, dont 9 806 personnes tuées et 17 962 personnes blessées. Ces chiffres, derrière lesquels il y a des êtres humains bien

réels, continueront d'augmenter si la guerre se prolonge. Compte tenu de la poursuite des attaques contre les civils et les infrastructures civiles sur les lignes de front, nous voyons dans l'obligation de souligner une nouvelle fois les obligations contraignantes des parties à un conflit armé de respecter les règles applicables du droit humanitaire, notamment les principes de proportionnalité, de distinction et de nécessité militaire, et d'y adhérer. Les civils et les infrastructures civiles ne doivent pas être des cibles de guerre.

En raison des dommages considérables causés aux infrastructures énergétiques et de chauffage de l'Ukraine, l'hiver dernier, des millions de civils ont été confrontés à des conditions terribles, subissant des températures négatives sans chauffage, sans eau et sans nourriture. C'est pourquoi, alors que la saison froide sera bientôt de retour, nous soulignons la nécessité d'interventions rapides pour atténuer les conditions météorologiques difficiles, en particulier pour les femmes, les enfants, les malades et les personnes âgées qui sont déplacés de leurs foyers. Nous prenons acte du fait qu'un plan d'intervention hivernal ciblant 900 000 personnes vulnérables, déplacées et touchées par la guerre est déjà en place pour la période allant de septembre de cette année à février 2024, et nous attendons avec intérêt de recevoir de nouvelles informations sur sa mise en œuvre opérationnelle.

Je voudrais également faire part de la vive inquiétude de ma délégation concernant les informations faisant état de plusieurs allégations de violence sexuelle et fondée sur le genre commise contre des femmes et des filles. Nous demandons une nouvelle fois que ces violations soient traitées et poursuivies comme d'autres crimes de guerre. Il ne doit pas y avoir d'impunité en Ukraine, et nous sommes attachés à une approche globale de l'application du principe de responsabilité, qui mette délibérément l'accent sur la justice et l'appui en faveur des victimes.

Malgré la réalité sur le terrain, qui n'incite guère à l'optimisme, nous choisissons de continuer à croire fermement en un nouvel horizon de paix entre la Fédération de Russie et son voisin, l'Ukraine. Nous demandons à nouveau la cessation immédiate des hostilités et privilégions la diplomatie et le dialogue plutôt que l'affrontement militaire, en vue d'un règlement pacifique, juste et global du conflit, conformément aux principes du droit international et aux buts et valeurs consacrés par la Charte des Nations Unies.

M. Irachande Gouveia (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique remercie M. Rajasingham de

son exposé et salue la participation du représentant de l'Ukraine à la présente séance.

Selon le *Global Humanitarian Overview 2023*, publié par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires,

« les conflits, la crise climatique meurtrière et les épidémies sanitaires, notamment le choléra et la maladie à coronavirus (COVID-19), ont provoqué des niveaux record de faim et de déplacement, aggravé la pauvreté et rendu encore plus difficile l'accès à l'égalité pour les femmes et les filles. En conséquence, une personne sur 23 a aujourd'hui besoin d'aide humanitaire, soit plus du double du pourcentage d'il y a seulement quatre ans ».

Aujourd'hui, ces chiffres sont encore plus élevés en raison du conflit en cours dans la bande de Gaza et des tensions géopolitiques ailleurs. Comme l'a dit M. Rajasingham, la crise humanitaire en Ukraine devrait s'aggraver dans les mois à venir, l'arrivée de l'hiver entraînant des problèmes et des risques supplémentaires pour des personnes qui sont déjà dans une situation désespérée. Aussi appelons-nous à des actions et à des efforts concertés de la part de toutes les parties prenantes, afin de mieux s'attaquer aux causes profondes de la crise humanitaire. Nous sommes pleinement convaincus que partout où nous sommes confrontés à une crise humanitaire, y compris en Ukraine, les principes humanitaires fondamentaux, à savoir l'humanité, l'impartialité, l'indépendance et la neutralité, doivent être scrupuleusement respectés en tant qu'impératif humanitaire, sans aucun parti pris. En effet, l'impératif humanitaire n'est pas une option, et le Mozambique réaffirme sa primauté, car il englobe des dimensions juridique, éthique et politique, destinées à prévenir ou à atténuer la souffrance humaine.

Quelles que soient les mesures sur lesquelles la communauté internationale se met d'accord, elles ne réduiront pas les besoins humanitaires si elles ne prévoient pas la cessation des hostilités. En conséquence, le Mozambique souligne, encore et encore, que les problèmes humanitaires induits par les conflits nécessitent des solutions politiques. L'aide humanitaire peut apporter un soulagement temporaire, mais elle ne peut pas s'attaquer à la racine du problème. Une solution politique fondée sur une approche coopérative plutôt que compétitive est donc nécessaire pour régler les problèmes sous-jacents et prévenir les rechutes. Dans cet esprit, le Mozambique lance de nouveau un appel pressant aux parties en présence pour qu'elles reprennent immédiatement des négociations directes menées de bonne foi, seul

moyen de parvenir à une paix durable et pérenne qui soit acceptée par tous.

M^{me} Shaheen (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Rajasingham, Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de son précieux exposé d'aujourd'hui.

Notre séance d'aujourd'hui se tient après 18 mois de guerre incessante en Ukraine. La guerre a d'énormes répercussions sur la population civile. Onze millions de personnes ont été déplacées et plus de 9 500 personnes ont été tuées, dont 545 enfants. La guerre n'a pas connu de répit. Les hostilités ont même pris de l'ampleur au cours des derniers mois. À la suite de l'expiration de l'Initiative de la mer Noire en juillet dernier, le conflit s'est intensifié en mer Noire. Les ports ukrainiens ont également été endommagés par des frappes répétées, ce qui limite la capacité de l'Ukraine d'exporter des céréales et d'autres denrées alimentaires, maintenant les prix obstinément élevés partout dans le monde et entraînant des répercussions négatives sur la vie des populations les plus pauvres de la planète.

L'extension du conflit en mer Noire fait peser des risques sur le commerce et les moyens de subsistance des personnes vivant autour de la mer Noire. Les combats sont également violents et font du tort aux populations civiles près des lignes de front. Ces dernières semaines, des villages de l'est de l'Ukraine ont été évacués. Des centaines d'enfants ont dû quitter leurs foyers, en plus des deux tiers des enfants ukrainiens qui ont déjà été déplacés par le conflit. La longévité de la guerre ne fait qu'accroître les souffrances endurées par les civils.

Nous notons avec préoccupation que l'hiver va bientôt commencer, et nous soulignons qu'il importe que les civils aient accès à l'électricité et au chauffage. Pas plus tard que le mois dernier, les attaques contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine ont perturbé l'approvisionnement en électricité dans près d'un tiers des régions du pays. Nous rappelons que les civils et les biens de caractère civil ne doivent jamais être la cible d'attaques, et nous insistons sur la nécessité pour les parties à un conflit armé de s'abstenir d'attaquer, de détruire et de mettre hors d'usage des biens indispensables à la survie des populations civiles.

Le droit est également clair quant à l'impératif de protection des civils et du personnel humanitaire et médical. Nous présentons nos condoléances aux familles et aux proches des six travailleurs humanitaires qui ont été tués

en Ukraine le mois dernier et réaffirmons que le personnel humanitaire doit être protégé.

Laisser cette guerre se poursuivre sans parvenir à trouver une solution juste et durable ne fera que prolonger les souffrances humanitaires du peuple ukrainien. Nous avons répété à maintes reprises qu'il ne saurait y avoir de solution militaire au conflit et que seules des négociations directes permettront d'instaurer une paix durable entre la Russie et l'Ukraine. Cela reste notre position, et nous réaffirmons notre volonté d'appuyer tout effort crédible en ce sens. Dans notre région, nous connaissons bien le coût des conflits qui s'enveniment. En ce moment même, un nouveau chapitre sanglant du conflit israélo-palestinien est en cours d'écriture, entraînant des conséquences horribles et disproportionnées pour les civils. Il ne suffit pas de tenir des séances et de parler des situations terribles qui existent dans le monde. Le Conseil de sécurité a le devoir et la responsabilité de mettre un terme à ces conflits, et pas seulement de les gérer.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je commencerai par remercier M. Rajasingham de son exposé d'aujourd'hui et, par son intermédiaire, ses collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires de leur travail.

L'invasion brutale, illégale et à grande échelle de l'Ukraine par la Russie a anéanti des vies, des familles et des moyens de subsistance. Comme nous l'avons entendu, les besoins humanitaires sont les plus pressants à proximité des lignes de front et dans les territoires temporairement contrôlés par la Russie. Les informations font état de difficultés considérables pour les civils, qui souffrent de pénuries de nourriture, de carburant et d'eau. Nous demandons à la Russie de permettre au personnel humanitaire d'opérer en toute sécurité dans ces zones, afin d'apporter de l'aide aux personnes qui en ont désespérément besoin. Aucun Ukrainien n'est épargné. Plus de 5 millions d'Ukrainiens sont déplacés et plus de 17 millions ont besoin d'une aide humanitaire. À cet égard, je voudrais me faire l'écho des préoccupations exprimées par le représentant de l'Équateur et la Directrice générale de l'UNICEF en ce qui concerne les dommages causés aux enfants ukrainiens par l'invasion de la Russie.

Les organisations ukrainiennes et les réseaux de bénévoles restent les principaux intervenants humanitaires dans ces régions de l'Ukraine. Leurs activités sont déterminantes, et le Royaume-Uni les félicite de leur courage et de leur dévouement. Il est indispensable que la communauté internationale, notamment l'ONU,

continue de leur apporter son soutien. Comme l'a dit M. Rajasingham et comme nous en avons déjà discuté, les attaques menées par la Russie contre les infrastructures portuaires et céréalières ukrainiennes ont détruit plus de 280 000 tonnes de céréales en un mois, soit suffisamment pour nourrir plus d'un million de personnes pendant un an. Ces attaques visent clairement à bloquer les exportations de céréales ukrainiennes, qui sont essentielles à la sécurité alimentaire mondiale et aux travaux du Programme alimentaire mondial.

C'est pourquoi, à l'approche de l'hiver, je voudrais insister sur deux points.

Premièrement, nous appelons de nouveau la Russie à respecter pleinement les obligations qui lui incombent en vertu du droit international humanitaire, à agir conformément aux déclarations qu'elle a faites dans d'autres cadres ces derniers jours, à permettre au personnel humanitaire d'opérer en toute sécurité et à cesser d'utiliser la nourriture comme arme de guerre.

Deuxièmement, la Russie doit mettre fin à son invasion illégale de l'Ukraine. C'est la seule manière de protéger les marchés alimentaires mondiaux et de mettre un terme aux souffrances du peuple ukrainien.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé important et de tout le travail effectué sur le terrain.

Depuis le début de sa guerre d'agression, la Russie viole les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. En bombardant délibérément les populations et les infrastructures civiles, la Fédération de Russie inflige aussi des souffrances indicibles à l'Ukraine et à son peuple. Pas plus tard que la semaine dernière, la Russie a bombardé un centre de tri postal dans la région de Kharkiv, un site strictement civil, sans aucune preuve que celui-ci ait été utilisé à des fins militaires. Six personnes ont été tuées et plusieurs blessées. Cette attaque n'est que la dernière en date d'une longue série de ce type. À chaque fois, des civils ukrainiens perdent la vie du fait de la poursuite de l'agression russe contre leur pays.

La guerre a également des répercussions à plusieurs niveaux sur les hommes, les femmes et les enfants. Elle nuit à la santé mentale et physique des personnes et à leurs moyens de subsistance, et compromet leur accès à l'éducation et aux soins de santé. L'arrivée de l'hiver en Ukraine donne une nouvelle dimension à la grave crise humanitaire. Près de 18 millions de personnes, soit la moitié de

la population ukrainienne, ont besoin d'une aide humanitaire. Une aide humanitaire soutenue et prévisible sera essentielle pendant la période hivernale. Malte continuera d'apporter son soutien au peuple ukrainien en lui fournissant une aide humanitaire aussi longtemps que nécessaire.

Le 19 octobre, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a divulgué de nouvelles preuves montrant que les autorités russes pourraient avoir commis des crimes de guerre. Il est notamment question d'homicides intentionnels, d'actes de torture, de viols, d'autres formes de violence sexuelle et de la déportation d'enfants vers la Fédération de Russie. Malte condamne ces actes déplorables commis contre des civils. Ces actes sont interdits par le droit international et peuvent constituer des crimes de guerre. Le droit international humanitaire doit toujours être respecté. Malte demeure fermement résolue à faire en sorte que les auteurs de ces crimes en soient tenus pleinement responsables.

Pour terminer, la réunion de la semaine dernière sur la formule ukrainienne pour la paix, qui s'est tenue à Malte, illustre clairement la volonté de la communauté internationale de parvenir à une paix globale, juste et durable en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies. Il est évident que cet objectif ne peut être atteint que si la Russie retire complètement et sans condition toutes ses forces et tout son matériel militaire de l'ensemble du territoire de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie le Directeur Rajasingham de son exposé.

La crise ukrainienne s'éternise, faisant des millions de déplacés et créant une situation humanitaire préoccupante sur le terrain. Il n'y a pas de vainqueur dans une guerre ou un conflit. Ces situations ne font qu'infliger des souffrances à des personnes innocentes. L'escalade de la guerre a déjà entraîné la destruction d'infrastructures civiles critiques et des pénuries d'eau, d'électricité, de combustible de chauffage et d'autres fournitures dans de nombreuses zones du conflit. À l'approche de l'hiver, la population locale sera inévitablement confrontée aux difficultés de la guerre et du froid. Nous sommes profondément attristés et préoccupés par cette situation. La Chine appelle une nouvelle fois les parties au conflit à respecter strictement le droit international humanitaire, à se conformer aux principes de nécessité, de distinction et de proportionnalité, et à ne ménager aucun effort pour protéger les civils et les infrastructures civiles. La communauté internationale et les organisations humanitaires doivent redoubler d'efforts pour apporter une aide

humanitaire aux personnes touchées par la crise, contribuer à la réparation des infrastructures civiles et aider les personnes concernées en ces temps difficiles.

La crise en Ukraine a porté atteinte à la sécurité alimentaire, énergétique et financière mondiale, ralenti la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et compromis la reprise de l'économie mondiale et le développement mondial, ce qui a frappé de plein fouet les pays en développement. Nous appelons les pays concernés à lever les sanctions unilatérales et les mesures extraterritoriales, à maintenir la sécurité et la stabilité de la chaîne industrielle et logistique mondiale, à minimiser les retombées négatives de la crise en Ukraine et à réduire les effets négatifs de cette crise sur les populations des différents pays.

La Chine a toujours appelé à l'instauration d'un cessez-le-feu le plus rapidement possible sur la question de l'Ukraine : elle a toujours été déterminée à favoriser les pourparlers de paix et a toujours espéré un règlement politique rapide de la crise. Nous invitons les parties concernées à accueillir favorablement l'appel à la paix lancé par la communauté internationale, à accroître leur mobilisation, à bâtir un consensus et à créer progressivement les conditions nécessaires à la reprise des pourparlers de paix dans les plus brefs délais. Les pays qui ont une influence importante sur la situation doivent jouer un rôle constructif et s'abstenir d'exacerber les confrontations, d'intensifier le conflit et de prolonger les combats, en plus de créer les conditions propices à l'avènement de la paix. La Chine continuera à prendre le parti de la paix et du dialogue, à maintenir le contact et la communication avec toutes les parties concernées et à œuvrer en faveur d'un règlement politique de la crise ukrainienne et du rétablissement de la paix et de la stabilité en Europe.

M. Nanga (Gabon) : Je remercie le Directeur de la Division de la coordination du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), M. Ramesh Rajasingham, pour son exposé. Je salue la participation à cette séance du Représentant permanent de l'Ukraine.

La guerre en Ukraine s'apprête à entrer dans son second hiver. Les besoins des personnes qui vivent déjà dans la précarité du fait de la poursuite des combats vont assurément s'amplifier, en particulier dans l'est et au sud du pays où les combats s'intensifient. Nous espérons que le plan d'intervention hivernal de l'OCHA permettra d'apporter l'aide multiforme dont les populations en détresse ont besoin en cette saison froide, tout en soulignant l'échelle des besoins depuis le début de l'année avec des millions de personnes âgées, des femmes et des

enfants, qui n'ont pas accès aux principaux mécanismes d'aide internationale et se retrouvent livrées à la détresse.

Sur un autre plan, les statistiques relatives aux importations de céréales depuis les ports ukrainiens indiquent une baisse de moitié par rapport à la même période l'année dernière, conséquence directe de la suspension de l'accord sur les céréales de la mer Noire.

Avec l'enlèvement du conflit, nous rappelons aux parties de s'en tenir à leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, notamment la protection des personnes qui ne prennent pas part aux combats, les infrastructures civiles, ainsi que l'accès sans entrave ni discrimination de l'aide humanitaire aux zones et aux populations dans le besoin. Nous appelons également les belligérants à ne pas recourir aux armes de destruction massive aux effets indiscriminés telles que les mines, les armes à sous-munitions ou autres armes téléguidées. Les attaques contre les installations énergétiques ou agricoles, contre les habitations et contre tous les édifices non militaires se poursuivent elles aussi, au mépris du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme.

Les populations des régions avoisinant le barrage de Kakhovka se trouvent depuis la destruction de cet important réservoir dans une situation humanitaire particulièrement alarmante, car elles ont perdu non seulement leurs habitations, leurs moyens de production ou de subsistance mais aussi leur approvisionnement en eau. Ces atteintes répétées des infrastructures essentielles sont inacceptables. Comme les premières constatations le laissaient présager, la première évaluation environnementale réalisée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les conséquences de cet acte de sabotage indique une catastrophe environnementale au-delà des frontières de l'Ukraine et dont l'ampleur exacte ne sera certainement pas connue avant de nombreuses années. Le rapport invoque en effet des risques liés aux émanations de polluants chimiques comprenant huiles de machine et fertilisants liquides.

Mon pays appelle une fois de plus au dialogue et salue la tenue du sommet pour la paix des 28 et 29 octobre 2023, à Malte. Nous encourageons toute initiative allant dans le sens de la recherche de solution pour mettre fin au conflit. Nous réitérons notre appel aux pays qui exercent une influence sur les belligérants à activer les canaux de la diplomatie et à engager des négociations de bonne foi afin de donner une chance à la paix et à la coexistence pacifique.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je remercie le Directeur Rajasingham pour son exposé et pour le travail que le Bureau de la coordination des affaires humanitaires effectue en Ukraine et ailleurs dans le monde.

Alors que notre attention est désormais accaparée par un autre conflit terrible, l'agression militaire contre l'Ukraine se poursuit sans relâche. Les vies perdues, les blessures et les destructions touchent des millions de personnes. La moitié de la population demeurant en Ukraine a besoin d'aide. Elle ne peut pas tomber dans l'oubli. Lors de la conférence sur les principes clés de la paix pour l'Ukraine, la semaine dernière, la Suisse a réaffirmé son engagement en faveur d'une paix globale, juste et durable. Nous poursuivrons nos efforts pour contribuer au relèvement et à la reconstruction de l'Ukraine. Cependant, pour protéger les civils, des actions immédiates sont nécessaires. Comme le dit la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies pour l'Ukraine : « Le seul moyen de changer la situation est d'arrêter la guerre ». Nous répétons notre appel à la Russie de cesser toutes les opérations de combat et de retirer ses troupes.

Dans son rapport le plus récent, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine documente des attaques qui ont touché, entre autres, des immeubles résidentiels, des magasins, une gare et un entrepôt à usage civil. Dans certains cas, elle conclut que les forces armées russes ont mené des attaques indiscriminées et n'ont pas pris les précautions nécessaires pour s'assurer que l'objectif visé n'était pas civil. Nous soulignons la recommandation de la Commission, appelant la Russie à cesser tous les actes de violence commis contre des civils. Nous soulignons également l'appel à prendre toutes les précautions possibles pour les protéger, ainsi que les infrastructures civiles, y compris les infrastructures énergétiques, dont une grande partie a été endommagée lors des attaques massives de l'hiver dernier. Les règles du droit international humanitaire, y compris les principes fondamentaux relatifs à la conduite des hostilités – la distinction, la proportionnalité et la précaution – sont obligatoires. Le droit international humanitaire s'applique à tous les conflits armés, indépendamment de leur lieu.

L'hiver approche et, avec lui, la grave crise humanitaire en Ukraine prend une nouvelle dimension. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'impact des températures glaciales sur les groupes vulnérables, dont les personnes âgées et les malades. Grâce au travail inlassable des organisations humanitaires locales, nationales et internationales, plus de 9 millions de personnes

affectées par la guerre ont reçu de l'aide depuis le début de l'année. L'accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire doit être garanti afin que ces organisations puissent soutenir toutes les personnes dans le besoin, y inclus dans les régions sous occupation russe. La Suisse continuera à s'engager aux côtés des acteurs humanitaires par le biais de contributions financières, d'envoi de matériel de secours et de détachements d'experts humanitaires sur place. Compte tenu de l'insécurité croissante, je rappelle que le droit international humanitaire offre une protection spécifique aux activités humanitaires. Il est donc consternant qu'au cours du seul mois de septembre, six travailleurs humanitaires aient été tués en Ukraine.

Je conclurai en rappelant les lourdes implications régionales et internationales de cette agression militaire, notamment en ce qui concerne la sécurité alimentaire mondiale. La sécurité de la navigation à travers la mer Noire reste cruciale. La Suisse salue les efforts continus de l'ONU pour faciliter les exportations de denrées alimentaires et d'engrais de l'Ukraine et de la Russie vers les marchés mondiaux. Des résultats rapides et substantiels sont essentiels pour réduire la pression sur les plus vulnérables dans le monde entier.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Rajasingham de son exposé, qui nous donne matière à réflexion. J'exprime les mêmes préoccupations quant au fait que les actions de la Russie ont provoqué une grave crise humanitaire.

Le Japon est profondément alarmé par le fait qu'en septembre 2023, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a fait état de 27 449 victimes civiles, dont 9 701 morts et 17 748 blessés. Cependant, les chiffres réels pourraient bien être beaucoup plus élevés. Nous sommes également préoccupés par le fait qu'à l'heure actuelle, 5,1 millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens sont déplacés, et qu'ils sont plus de 116 000 à devoir affronter les rigueurs de l'hiver dans des camps de déplacés.

En outre, environ 1,4 million d'habitations, en particulier dans les communautés qui se trouvent en première ligne, sont endommagées ou en ruine. Les infrastructures vitales, notamment les installations d'énergie, de soins de santé et d'éducation, font l'objet d'une menace permanente. Il est choquant de constater que seuls 30 % des 3 millions d'enfants ukrainiens d'âge scolaire sont en mesure de fréquenter des écoles ordinaires. Les zones situées en première ligne souffrent d'un accès précaire aux soins de santé. D'importants sites du patrimoine culturel, comme la cathédrale de la Transfiguration à Odesa,

portent la trace des dommages causés par les assauts de la Russie.

Comme nous l'avons tous et toutes entendu vendredi (voir S/PV.9457), dans son rapport, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine examine les éléments de preuve qui attestent de crimes de guerre commis par les autorités russes, y compris des actes de torture, des homicides intentionnels, des viols et d'autres violences sexuelles, ainsi que la déportation d'enfants. En 2023, plus de 100 atteintes à la sécurité, y compris des attaques contre des points de distribution et la mort tragique de six travailleurs humanitaires, ont été documentés. Dans le sud, la fin de l'Initiative de la mer Noire en juillet a conduit la Russie à attaquer les infrastructures portuaires et céréalières, portant atteinte aux exportations agricoles, à la sécurité de la navigation et, partant, à l'approvisionnement mondial en produits de base, en particulier en denrées alimentaires.

Les obligations de la Russie sont claires : elle doit cesser immédiatement les attaques aveugles contre les civils et les infrastructures, qui constituent une violation du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme ; elle doit répondre des crimes de guerre, des violences fondées sur le genre et d'autres violations graves du droit international, y compris contre des enfants ; elle doit respecter le patrimoine culturel du peuple ukrainien ; elle doit garantir rapidement un accès humanitaire continu et sans entrave ; et elle doit maintenir la sécurité de la navigation en mer Noire. Concrètement, la Russie doit se retirer immédiatement et sans condition des frontières internationalement reconnues de l'Ukraine. Aucune de ces atteintes n'aurait eu lieu si la Russie n'avait pas déclenché son agression illégale contre l'Ukraine.

Le Japon a annoncé l'octroi d'une aide de 7,6 milliards de dollars à l'Ukraine, y compris sous forme d'aide humanitaire et d'assistance pour faire face aux conditions hivernales en faveur des personnes vulnérables, et il s'emploie à mobiliser cette somme. L'aide apportée récemment a notamment consisté en deux auto-transformateurs destinés à renforcer l'infrastructure électrique de Kyïv, au profit de près de 500 000 citoyens, à temps pour l'arrivée de l'hiver, qui pose des défis et des risques supplémentaires aux personnes confrontées à des conditions de vie difficiles.

Pour l'avenir, le relèvement et la reconstruction de l'Ukraine à moyen et à long terme sont essentiels. Le Japon est déterminé à appuyer une Ukraine autonome. Ce soutien mettra l'accent sur la lutte contre les mines ; le déblaiement des débris ; la revitalisation des moyens de

subsistance, y compris l'amélioration des services publics fondamentaux tels que l'électricité, et la reprise de la production agricole et du développement industriel ; et le renforcement de la démocratie et de la gouvernance. Dans le même temps, le Japon reste déterminé à épauler les voisins de l'Ukraine qui accueillent des réfugiés ukrainiens, en leur fournissant une aide humanitaire.

En outre, le Japon exhorte toutes les parties concernées, y compris l'ONU, à préserver la navigation en mer Noire, de manière à garantir la stabilité de l'approvisionnement mondial en produits de base essentiels, notamment en denrées alimentaires.

Pour terminer, le Japon continue d'appuyer indéfectiblement l'Ukraine et son peuple. Le Japon réaffirme qu'il restera aux côtés de l'Ukraine jusqu'au jour où la paix régnera à nouveau sur ses terres.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Le fait que le Conseil de sécurité tient déjà, ce mois-ci, sa deuxième séance consacrée à la situation humanitaire en Ukraine est une surprise pour tous ceux et toutes celles qui suivent les travaux du Conseil dans le contexte de l'aggravation du conflit israélo-palestinien, au sujet duquel les États-Unis et leurs alliés n'ont pas encore demandé la tenue d'une seule séance. Il semble qu'à certaines séances du Conseil de sécurité, les membres occidentaux dénoncent les problèmes humanitaires, tandis qu'à d'autres, ils les occultent soigneusement pour des raisons politiques.

Je ne souhaite pas minimiser l'ampleur de la tragédie à laquelle est confronté le peuple ukrainien. Il s'agit d'un problème aux multiples facettes, qui remonte au coup d'État orchestré par l'Occident en 2014 et qui s'aggrave de jour en jour en raison du désir destructeur du régime de Kiev de servir les intérêts géopolitiques occidentaux en affaiblissant la Russie à tout prix. La clique ukrainienne, comme nous le savons tous et toutes très bien aujourd'hui, a eu plus d'une fois l'occasion de faire taire les armes. Pour cela, il aurait fallu, tout d'abord, mettre fin à la guerre contre la population pacifique du Donbass, déclenchée il y a plus de neuf ans ; refuser de glorifier les collaborateurs nazis responsables de la mort de centaines de milliers de Juifs, de Roms, de Polonais, de Russes et d'Ukrainiens ; et accorder à l'ensemble de la population du pays, sans exception ni discrimination, les droits dont jouissent par défaut les habitants de la grande majorité des autres pays, y compris au sein de l'Union européenne, que l'Ukraine cherche si désespérément à rejoindre. En d'autres termes, l'Ukraine aurait dû cesser d'être antirusse et revenir à un développement normal, civilisé et de bon voisinage.

Cependant, le régime qui est arrivé au pouvoir avec l'aide de l'Occident en 2014, à la suite d'un coup d'État anticonstitutionnel, a non seulement manqué toutes ces occasions en ne demandant pas à ses citoyens s'ils voulaient se battre jusqu'au dernier Ukrainien, mais qui plus est, il s'en vante, tout en suppliant l'Occident de lui accorder toujours plus d'aide militaire. Pour ce faire, il a besoin de tragédies très médiatisées susceptibles de susciter la pitié de l'opinion publique occidentale. C'est pourquoi Kiev et ses marionnettistes tentent de faire passer les missiles de défense aérienne ukrainiens qui touchent des biens de caractère civil pour des frappes russes, même si les faits et les enregistrements vidéo prouvent le contraire. Et en l'absence de telles frappes, d'abominables tragédies montées de toutes pièces, comme à Boutcha, Kramatorsk ou Konstantinovka, entrent en jeu. Ceux qui planifient et exécutent de tels actes ne s'inquiètent pas de se voir réfutés, l'essentiel étant de répandre de nouveaux mensonges sur la Russie et d'obtenir de nouvelles armes. Les délégations occidentales au Conseil de sécurité s'empressent de reprendre cette propagande en convoquant des séances une ou deux fois par mois pour jouer le jeu du régime de Kiev. Diverses entités partiales créées en Occident approuvent automatiquement les rapports et les données nécessaires à cette fin. Les entités responsables de cette propagande et des différents discours russophobes se trouvent à Kiev, à Washington, à Londres et à Bruxelles. Ils colportent des mensonges éhontés, y compris ici au Conseil, au sujet d'attaques aveugles, de viols et d'enlèvements d'enfants.

Dans le même temps, nos collègues occidentaux dissimulent délibérément des informations sur les victimes et les destructions dans le territoire du Donbass et la région d'Azov. Entre février 2022 et septembre 2023, le territoire de la République populaire de Donetsk a été la cible de plus de 25 000 tirs d'artillerie et de roquettes de la part des forces armées ukrainiennes. Au cours de cette période, 4 712 civils, dont 139 enfants, y ont été tués et 5 289 personnes, dont 356 enfants, ont été blessées. En outre, on a enregistré 136 cas de civils, dont 11 enfants, soufflés par des mines antipersonnel PFM-1 « Lepestok », connues sous le nom de « mines papillon ». Trois victimes ont succombé à leurs blessures. Au total, entre mai 2014 et septembre 2023, rien que dans la République populaire de Donetsk, plus de 9 000 civils, dont 230 enfants, ont été tués et plus de 13 000 personnes, dont 825 enfants, ont été blessées. Des données précises sur les victimes et les destructions dans les nouvelles régions russes sont toujours en cours de compilation, car les forces armées ukrainiennes les bombardent presque quotidiennement.

Bien entendu, le fait que, depuis le début du conflit au Donbass en 2014, l'armée ukrainienne mène des attaques ciblées contre des infrastructures civiles critiques, principalement des installations de distribution d'eau et de chauffage, est systématiquement passé sous silence. En outre, des établissements médicaux et éducatifs ont été détruits et continuent de l'être. Au cours des huit dernières années, au moins 50 000 infrastructures civiles ont été détruites ou endommagées dans les républiques du Donbass. Depuis février 2022, plus de 16 000 bâtiments résidentiels et près de 3 500 infrastructures civiles ont été détruits ou endommagés, dont environ 700 établissements d'enseignement, plus de 180 établissements médicaux et 1 100 installations de distribution d'électricité, d'eau, de chauffage et de gaz. Cependant, aucun de nos collègues occidentaux n'a dit un seul mot à ce sujet au cours des dernières années.

Ces chiffres n'apparaissent pas non plus dans les rapports de l'ONU, ce qui contredit les affirmations selon lesquelles le Secrétariat serait impartial. Redoutant de s'attirer les foudres de Washington, Londres ou Bruxelles, l'ONU garde honteusement le silence, car rien ne saurait remettre en cause le bien-fondé des livraisons d'armes occidentales au régime corrompu de Kiev. Le fait que ces armes sont utilisées pour tuer des civils ou revendues pour enrichir le Gouvernement ukrainien pourrait influencer sur l'opinion des électeurs occidentaux.

Je voudrais m'adresser à nos collègues occidentaux. Aujourd'hui, ils gesticulent pour dénoncer les destructions dans les villes ukrainiennes et les prétendues frappes aveugles de la Russie contre ces villes. Je voudrais demander aux membres du Conseil de se donner la peine d'aller sur Internet, de lire la presse ukrainienne et de regarder la télévision ukrainienne. Ils y trouveront de nombreux reportages sur les restaurants et les discothèques de Kiev, d'Odessa, de Kharkov, de Dnepr et d'autres villes ukrainiennes. Les institutions publiques et les autres bâtiments municipaux fonctionnent normalement presque partout. Les transports fonctionnent, ainsi que les écoles et les hôpitaux, à l'exception, bien sûr, des installations qui ont été endommagées par la défense aérienne ukrainienne, que nous avons déjà mentionnées aujourd'hui et de nombreuses autres fois avant cela. Et ce, presque deux ans après le début des opérations militaires spéciales que nous avons lancées pour mettre fin à la guerre menée par le régime de Kiev contre la population du Donbass. Nos frappes de précision prennent exclusivement pour cible des biens militaires ou des infrastructures liées aux capacités militaires du régime de Kiev, notamment des dépôts de munitions et les positions des forces

armées ukrainiennes camouflées en magasins, hôtels, entrepôts de céréales ou autre.

S'ils regardent des images de la bande de Gaza, qu'Israël tente de raser depuis seulement trois semaines, les membres du Conseil verront des villes, des hôpitaux et des écoles détruits et réduits en cendres, dans l'esprit de ce que les États-Unis ont fait à Fallouja ou à Raqqa. Le nombre de morts, dont de nombreux enfants, fait frémir l'ensemble du monde non occidental et les personnes normales en Occident, et le bilan continue de s'alourdir. Après avoir comparé ces deux images, les membres du Conseil devraient se demander combien de fois nos collègues occidentaux ont condamné l'extermination méthodique des civils palestiniens. Combien de fois ont-ils tenté d'organiser une séance du Conseil de sécurité sur cette question ? Ont-ils soutenu un seul appel au cessez-le-feu ? Nous connaissons tous la réponse à ces questions, et nous savons parfaitement quel est le véritable but de leurs efforts et des larmes de crocodile qu'ils versent aujourd'hui. Ils n'ont aucune idée de l'impression de cynisme et de duplicité que projettent leurs efforts, mais les populations du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine le comprennent parfaitement aujourd'hui.

Nous conseillons à nos collègues occidentaux de mettre fin à ce spectacle cynique et hypocrite et de faire au moins une bonne chose pour le peuple ukrainien, à savoir empêcher le régime néonazi et criminel de Zelenskyy de sacrifier l'ensemble de la population ukrainienne sur l'autel des projets géopolitiques voués à l'échec des États-Unis visant à affaiblir la Fédération de Russie. Le chef du régime de Kiev est déjà sur le point de le faire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Brésil.

Je remercie M. Rajasingham de son exposé détaillé et je salue la présence de la délégation ukrainienne à cette séance.

Les attaques de ces dernières semaines, dont la destruction d'un centre postal à Kharkiv le 22 octobre, confirment les pires prédictions quant aux conséquences d'un conflit prolongé pour la population civile. Après 20 mois de combats, le nombre de victimes civiles continue d'augmenter et nous ne sommes pas plus près d'une solution. Nous déplorons les pertes en vies humaines et condamnons la poursuite de la destruction des infrastructures ukrainiennes, en particulier des

infrastructures énergétiques et de transport, ainsi que des zones résidentielles.

Le Brésil partage les préoccupations exprimées par d'autres membres du Conseil quant aux difficultés auxquelles la population ukrainienne sera confrontée dans les mois à venir, lorsque la baisse attendue des températures dans la région viendra aggraver une situation déjà difficile. Nous condamnons à nouveau fermement les attaques contre les infrastructures énergétiques et de transport et les zones résidentielles. Nous rappelons aux parties les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire.

Il s'agit de la quatrième séance du Conseil consacrée à la crise ukrainienne depuis le début de notre présidence. Notre position reste inchangée : le Brésil est favorable à la cessation des hostilités et à la reprise du dialogue entre les parties. Il est à la fois essentiel et urgent d'inverser le cours de la guerre, au nom de la sécurité et du bien-être des civils des deux côtés de la ligne de front.

L'Article 33 de la Charte des Nations Unies, consacré au règlement pacifique des différends, fournit les moyens de parvenir à une paix juste, globale et durable. Les négociations diplomatiques et le strict respect du droit international sont le seul moyen d'y parvenir.

Le Brésil estime que la communauté internationale a un rôle important à jouer, en exerçant son influence sur les parties pour trouver une issue à la crise. Nous saluons les efforts déployés par d'autres acteurs internationaux et restons disposés à contribuer aux initiatives visant à parvenir à un règlement pacifique de la crise, dès que les parties seront prêtes à entamer des négociations.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Ukraine.

M. Kyslytsya (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je prends acte de la présence de ce qui reste de la délégation de Russie, qui occupe le siège permanent de l'Union soviétique.

Nous remercions le Directeur Rajasingham de son exposé, qui a mis en évidence une fois de plus les effets dévastateurs de la guerre d'agression menée par la Russie sur la situation humanitaire en Ukraine.

Près de 5 millions d'Ukrainiens déplacés ont été recensés, ce qui représente un lourd fardeau pour les communautés d'accueil. Les personnes vivant dans les zones adjacentes à la ligne de front souffrent d'un accès

limité aux services de base, à la nourriture, à l'eau et aux soins médicaux.

Les gelées qui s'annoncent nous rappellent immédiatement les images horribles de l'hiver dernier, marqué par les attaques terroristes incessantes de la Russie contre les infrastructures énergétiques.

Nous remercions l'ONU et les donateurs des programmes visant à aider le Gouvernement ukrainien à se préparer pour la saison hivernale.

Dans le même temps, il est alarmant de constater que, selon les renseignements dont nous disposons, la Russie stocke des missiles et des drones en vue de mener de nouvelles frappes massives contre des infrastructures civiles critiques dès que les températures tomberont au-dessous de zéro. La Russie ne manifeste aucune intention de mettre fin à ses pratiques terroristes contre des millions de civils ukrainiens, ce qui rend impératif l'acquisition de systèmes de défense aérienne supplémentaires pour protéger ces installations critiques pendant l'hiver.

La guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a également provoqué une catastrophe environnementale. Les dégâts dans ce domaine s'élèvent à plus de 55,6 milliards d'euros. Chaque jour de guerre cause environ 120 millions d'euros de dégâts. À ce jour, plus de 2 500 cas de dégâts causés à l'environnement par la guerre d'agression russe ont été enregistrés et 252 cas de crimes de guerre contre l'environnement ont fait l'objet d'une enquête.

L'Ukraine reste l'un des pays les plus minés au monde, vu qu'environ un tiers de son territoire présente un danger du fait des mines et de munitions non explosées russes. Environ 6 millions de personnes en Ukraine sont en danger à cause des mines. Deux cent soixante et une personnes ont été tuées, dont des enfants, et plus de 500 personnes ont été blessées par des explosions de mines terrestres. Nous félicitons les sapeurs qui continuent d'examiner de vastes zones et ont déjà découvert plus de 707 000 objets explosifs.

La majeure partie de l'Ukraine était sous la menace de missiles en octobre, mais c'est la région de Kharkiv qui a le plus souffert. Les membres du Conseil se souviendront de la justification cynique fournie par l'Ambassadeur russe pour le meurtre de 59 civils pacifiques – c'est d'ailleurs probablement la raison pour laquelle il s'est enfui – dont un enfant de 8 ans, dans le village de Hroza dans la région de Kharkiv, le 5 octobre, invoquant la présence supposée de complices néonazis (voir S/PV.9431). Le rapport publié aujourd'hui par le Haut-Commissariat des Nations

Unies aux droits de l'homme le reflète clairement. Il s'agit d'un rapport très court de huit pages. J'encourage tous les membres du Conseil à lire ce rapport de l'ONU. J'en citerai les conclusions. Le Haut-Commissariat

« a confirmé l'identité de toutes les victimes, sans trouver le moindre élément donnant à penser que l'une quelconque des personnes présentes à la réception funéraire dans le café du village faisait partie des forces armées ukrainiennes ».

Comme l'ONU l'a indiqué aujourd'hui en lien avec la publication du rapport, soit les forces armées russes n'ont pas pris toutes les mesures possibles pour vérifier que la cible était effectivement un objectif militaire, soit elles ont délibérément pris pour cible des civils ou des biens de caractère civil. Par ailleurs, on notera qu'à la page 4 du rapport, le Représentant permanent de la Fédération de Russie n'a « pas explicitement » assumé la responsabilité de l'attaque.

Nous sommes reconnaissant au Haut-Commissariat de sa réaction immédiate et de son enquête rapide sur ce crime terrible. Le lendemain même, la Russie a tué un autre enfant, ainsi que sa grand-mère, à Kharkiv, en tirant des missiles balistiques Iskander sur le centre-ville. Trente autres personnes ont été blessées. Ces tentatives de jouer la « carte nazie » apparaissent particulièrement odieuses à présent que nous sommes justement témoins d'une véritable hystérie antisémite en Russie. Du reste, le jour même où le Hamas perpétrait ses horribles attaques terroristes contre des civils en Israël, la Russie s'acharnait de son côté à vouloir tuer des civils ukrainiens en bombardant le quartier résidentiel de la ville de Chornomorsk, dans la région d'Odesa.

Le Hamas et les forces russes ont en commun de privilégier la terreur. Nous avons également informé le Conseil d'une autre attaque russe au missile qui a touché un centre de tri postal près de Kharkiv, le 21 octobre. L'une des victimes de cette frappe est malheureusement décédée il y a deux jours à l'hôpital, ce qui porte le bilan humain à sept morts et 16 blessés.

À l'heure actuelle, la Russie poursuit ses tentatives de « libérer » le Donbas de toute forme de vie. La ville ukrainienne d'Avdiivka, qui comptait autrefois quelque 30 000 habitants, est aujourd'hui la cible d'attaques armées incessantes qui sont en train de la réduire à l'état de ruines. Dans les territoires ukrainiens temporairement occupés, la Russie continue de tuer, de torturer, de violer, de piller et d'intimider la population avec une cruauté qui dépasse l'entendement.

D'après le Médiateur ukrainien pour les droits humains, des soldats russes ont tué tous les membres de la famille Kapkanets, Andrii et Natalia, et leurs enfants, Nastia et Mykyta, ainsi que cinq invités, qui étaient réunis pour fêter un anniversaire à Volnovakha, ville sous occupation russe de la région de Donetsk. Le massacre a eu lieu parce que la famille refusait d'abandonner son foyer aux troupes de Poutine et de Kadyrov.

Telle est la sombre réalité de la vie dans les territoires occupés, et le contraste est vif avec l'espoir idéaliste qu'un cessez-le-feu sans libération de ces territoires de l'occupant russe pourrait apporter un soulagement à la population locale. La Russie doit impérativement comprendre que la communauté internationale est parfaitement au fait de toutes ses atrocités, et que ces crimes odieux ne resteront pas impunis.

La situation des droits humains dans les territoires ukrainiens temporairement occupés requiert notre attention et notre protection indéfectibles. La voix des Nations Unies, pour condamner tous les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis par un État agresseur, et en soutenir les victimes, doit être plus forte et plus ferme que jamais. À cet effet, la résolution annuelle de l'Assemblée générale sur la situation des droits humains a été élargie à tous les territoires ukrainiens temporairement occupés, y compris la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol. Le projet de résolution a été déposé hier, et j'invite toutes les délégations à bien vouloir se joindre à nous pour parrainer et appuyer cette entreprise vitale.

Parallèlement aux bombardements quotidiens, la propagande russe continue activement de promouvoir la haine et la violence contre les Ukrainiens, le régime du Kremlin s'employant sans relâche à conditionner les Russes pour qu'ils voient le génocide comme normal et acceptable. La démarche est flagrante : il suffit de voir le Président russe affirmer régulièrement que l'Ukraine n'existe pas, et les médias d'État russes reprendre et diffuser largement cette opinion.

Les conséquences de cette propagation de la haine et de cette incitation à la violence sont visibles dans tous les territoires ukrainiens que les forces russes ont pu atteindre. Mariupol, Bucha, Irpin, Izioum et des dizaines d'autres villes ont déjà été le théâtre des crimes les plus odieux, déclenchés par une propagande visant de longue date à déshumaniser les Ukrainiens. Le caractère mortifère de la propagande russe, cette fois tournée contre le peuple juif, s'est manifesté la semaine dernière à Makhatchkala, au Daghestan, et dans plusieurs autres

villes russes, où des foules antisémites ont littéralement tenté de commettre des pogroms.

D'autres faits courants sous le Troisième Reich de Hitler, comme des propriétaires prévenant que leurs appartements ne seront pas loués à des Juifs, sont rapidement devenus la norme en Russie. Qui les membres croient-ils que le Ministère russe des affaires étrangères a eu tôt fait d'accuser d'être à l'origine de ces émeutes antisémites ? L'Ukraine, bien sûr, qui aurait, d'après la porte-parole délirante du Ministère, coordonné et dirigé l'attaque de la foule criminelle contre l'aéroport au Daghestan. Franchement, si nous étions en mesure de contrôler des milliers de malfrats russes, nous les orienterions plutôt vers ceux qui tuent des citoyens ukrainiens et envoient de la chair à canon russe à la mort sur les lignes de front.

L'Ukraine veut la paix plus que quiconque. La paix consiste à rétablir le respect de la Charte des Nations Unies. La paix consiste à libérer notre peuple des horreurs de la machine de terreur de la Russie. Le seul moyen d'y parvenir passe par le plein rétablissement de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine, à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Il s'agit également de la solution la plus efficace, sinon la seule, pour garantir la sécurité européenne et mondiale.

Qu'il me soit permis de remercier sincèrement la République de Malte de son hospitalité et de l'organisation de la troisième réunion entre les conseillers pour la sécurité nationale et pour la politique étrangère et les dirigeants des pays et des organisations partenaires sur la formule pour la paix, à la date symbolique du 28 octobre, soit 79 ans jour pour jour après que l'Ukraine a été libérée des occupants nazis.

Durant la Seconde Guerre mondiale, les Ukrainiens ont uni leurs forces avec d'autres nations dans la lutte collective contre les forces du mal. Cette unité a permis d'avoir la force nécessaire non seulement pour vaincre le nazisme et traduire en justice les auteurs de crimes odieux comme l'Holocauste et la décimation de nations, mais aussi pour bâtir un cadre au service de la paix et de la sécurité mondiales.

La réunion de Malte sur la formule pour la paix a principalement porté sur cinq grands points : la sûreté radiologique et nucléaire ; la sécurité alimentaire ; la sécurité énergétique ; la libération des prisonniers et le retour des déportés ; le rétablissement de l'intégrité territoriale de l'Ukraine et de l'ordre mondial. Des groupes de travail transrégionaux ont élaboré des plans pour chacun de ces points.

Parmi les propositions discutées à Malte figure un plan pour le retour des enfants ukrainiens déportés, des otages civils et des prisonniers de guerre. Il prévoit la création d'un groupe de surveillance international, la collecte d'informations sur les personnes déportées, l'imposition de sanctions supplémentaires à la Russie, ainsi que l'exercice de pressions au niveau international en vue d'obtenir l'accès aux prisonniers de guerre ukrainiens. Il a également été proposé de mettre sur pied une coalition internationale de pays afin de faciliter le retour des enfants ukrainiens déportés ou transférés de force par la Russie. Nous pensons que la collaboration établie et le cadre mis au point au cours de ces réunions peuvent servir de solution universelle en faveur de la paix et de la justice, bien au-delà de l'Ukraine.

La fin de la guerre d'agression dévastatrice menée par la Russie aura une incidence positive sur le règlement des conflits dans le monde entier, car elle enverra un message fort : la paix est possible et le droit international l'emporte. L'Ukraine reste déterminée à œuvrer en faveur d'une paix globale, juste et durable, non seulement pour son propre peuple, mais aussi pour le monde entier.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à M. Skoog.

M. Skoog (*parle en anglais*) : Je remercie l'Équateur et la France d'avoir pris l'initiative de demander la tenue de la présente séance.

J'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne et de ses États membres. La Macédoine du Nord, le Monténégro, l'Albanie, l'Ukraine, la République de Moldova et la Bosnie-Herzégovine, pays candidats, la Géorgie, pays candidat potentiel, ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin se rallient à la présente déclaration.

Je tiens à mentionner que plusieurs pays membres de l'Union européenne auraient souhaité s'exprimer aujourd'hui, comme ils l'ont fait en de précédentes occasions, compte tenu du fait qu'ils sont directement touchés par les conséquences de la guerre russe contre l'Ukraine.

Je remercie M. Rajasingham de son exposé et salue le travail accompli sur le terrain par l'ONU et de nombreux autres organismes.

Je soulignerai brièvement trois points : premièrement, l'importance de faire respecter le droit international humanitaire ; deuxièmement, la nécessité de se préparer aux conditions hivernales, d'autant que la Russie prend pour cible des infrastructures critiques ; et, troisièmement,

les efforts déployés en vue de remédier aux conséquences mondiales de l'agression russe.

Premièrement, tous les États s'engagent à respecter et à faire respecter le droit international, en toutes circonstances. La campagne de frappes aériennes systématiques que la Russie continue de mener contre des biens de caractère civil et des infrastructures critiques en Ukraine doit cesser. Ces attaques cruelles et inhumaines ne visent qu'à accroître les souffrances de la population et à priver les Ukrainiennes et les Ukrainiens d'électricité, de chauffage, de nourriture, de soins médicaux et d'eau, ainsi qu'à détruire les capacités d'exportation de céréales de l'Ukraine. Ces attaques dirigées contre des civils et des infrastructures civiles viennent s'ajouter aux preuves toujours plus nombreuses de crimes de guerre, comme le rapporte la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine. La Russie et ses dirigeants doivent être tenus pleinement responsables de la guerre d'agression qu'ils mènent contre l'Ukraine et de la commission d'autres crimes très graves au regard du droit international.

Nous saluons les efforts courageux déployés par les organismes humanitaires pour acheminer l'aide et nous condamnons toutes les attaques contre les travailleurs et les installations humanitaires. L'ONU a indiqué que près de 4 millions de personnes vivant dans des zones actuellement sous le contrôle militaire de la Russie sont toujours hors de portée de l'aide humanitaire. Nous demandons donc à la Russie de garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave à toutes les zones qu'elle contrôle temporairement. On ne peut refuser de l'aide aux personnes qui en ont besoin. L'Union européenne appuie tous les efforts déployés par l'ONU en vue de permettre l'accès de l'aide humanitaire aux zones qui ne sont pas contrôlées par le Gouvernement ukrainien. Nous regrettons qu'aucun convoi humanitaire interinstitutions n'ait pu passer des zones contrôlées par le Gouvernement à celles qui ne le sont pas, malgré diverses tentatives et des demandes répétées à la Fédération de Russie.

L'Ukraine est aujourd'hui le pays le plus infesté de mines au monde. Environ 30 % de son territoire doit faire l'objet d'activités de relevé et de déminage. Cette pollution due aux mines terrestres et aux restes de guerre abandonnés par les forces armées russes constitue non seulement un obstacle sérieux aux secours et à l'acheminement de l'aide, mais aussi une grave menace pour la vie des civils, en particulier des enfants. Nous nous félicitons des résultats de la Conférence internationale des donateurs sur le déminage humanitaire en Ukraine, tenue

à Zagreb en octobre, qui prévoient un soutien en faveur d'une gouvernance efficace de la lutte antimines.

Deuxièmement, l'hiver est une période particulièrement difficile pour la population ukrainienne. Les températures seront bientôt inférieures à zéro et nous craignons vivement que la Russie ne s'en prenne une fois de plus aux infrastructures critiques partout en Ukraine. L'année dernière, comme cela a été rappelé aujourd'hui, les attaques russes contre les infrastructures énergétiques ukrainiennes, notamment les centrales électriques et les centrales de chauffage, ont eu pour effet que des millions de civils se sont retrouvés sans chauffage, électricité ni eau durant les rudes mois hivernaux. Il est inquiétant de constater que des attaques similaires ont déjà été signalées au cours des dernières semaines, comme celle contre la centrale nucléaire de Khmelnytskyi. Elles doivent cesser.

La Russie porte la responsabilité des dommages considérables causés par sa guerre d'agression. Face à la poursuite des attaques russes contre les infrastructures civiles et critiques de l'Ukraine, l'Union européenne intensifiera son aide humanitaire et son aide à la protection des civils, notamment en fournissant des équipements tels que des générateurs et des transformateurs, des stations de chauffage mobiles et du matériel à haute tension et d'éclairage, afin d'aider l'Ukraine et sa population à surmonter un nouvel hiver en guerre. Nous saluons le plan d'intervention pour l'hiver du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que les préparatifs entrepris par les organismes humanitaires.

Troisièmement, les exportations de denrées alimentaires transitant par la mer Noire restent essentielles pour la sécurité alimentaire mondiale. La décision unilatérale de la Russie de mettre fin à la mise en œuvre de l'Initiative de la mer Noire, ses attaques délibérées contre les installations de stockage et d'exportation de céréales de l'Ukraine et ses actions visant à entraver la liberté de navigation en mer Noire montrent que la Russie continue d'utiliser la nourriture comme une arme et de compromettre la sécurité alimentaire mondiale. Elle a détruit près de 300 000 tonnes de céréales et réduit la capacité d'exportation de l'Ukraine de 40 %.

L'Union européenne appuie tous les efforts, notamment ceux de l'ONU, visant à faciliter les exportations de

céréales et d'autres produits agricoles ukrainiens vers les pays qui en ont le plus besoin, particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient. Les corridors de solidarité de l'Union européenne sont devenus vitaux pour la sécurité alimentaire mondiale. Entre mai 2022 et août 2023, ils ont permis à l'Ukraine d'exporter plus de 53 millions de tonnes de produits agricoles. L'Union européenne poursuivra par ailleurs son action ambitieuse face à l'insécurité alimentaire mondiale. L'Union européenne et ses États membres accordent 18 milliards d'euros de don aux pays et aux populations dans le besoin à travers le monde, notamment sous la forme d'une aide humanitaire et alimentaire. Même sans tenir compte de l'aide supplémentaire apportée à l'Ukraine, le montant total de notre aide publique au développement a augmenté l'année dernière. Nous félicitons l'Ukraine pour les efforts inébranlables qu'elle déploie afin de reprendre ses exportations de céréales par voie maritime, contribuant ainsi à notre action conjointe de lutte contre l'insécurité alimentaire dans le monde.

Nous continuerons à apporter une aide vitale à la population ukrainienne, conformément aux principes humanitaires. Nous maintiendrons notre appui à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Ukraine. La Russie doit retirer immédiatement, complètement et sans condition ses troupes et son matériel militaire de l'ensemble du territoire ukrainien à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. L'Ukraine exerce son droit naturel de se défendre et de reprendre le plein contrôle de son territoire.

La communauté internationale a exprimé à maintes reprises le souhait que soit instaurée la paix en Ukraine, conformément à la Charte des Nations Unies, aux résolutions de l'Assemblée générale et au droit international. L'Union européenne poursuivra ses efforts diplomatiques accrus et sa coopération avec l'Ukraine et d'autres pays afin d'obtenir l'appui international le plus large possible à une paix globale, juste et durable et aux principes et objectifs clefs de la formule de paix de l'Ukraine, en vue de l'organisation d'un sommet mondial pour la paix. À cet égard, nous nous félicitons de la dernière réunion des conseillers pour la sécurité nationale qui s'est tenue à Malte.

La séance est levée à midi.